

Montréal, le 26 novembre 2004

Chers actionnaires,

Au cours de notre assemblée annuelle tenue le 12 mai dernier, nous vous avons fait part d'une rencontre tenue le 11 mai, avec le ministre de l'Environnement qui nous informait que le certificat d'autorisation serait émis dès que ses professionnels se déclareraient satisfaits des engagements de la compagnie à l'égard de son projet de complexe de ferroniobium à Oka. Nous venions alors de signer un document consistant en 22 pages d'engagements. Dès lors, les professionnels considéraient le dossier environnemental complet et recommandaient l'émission du certificat.

Comme vous le savez, nous avons obtenu des réponses positives de tous les organismes réglementaires dont la Commission de protection du territoire et des activités agricoles du Québec, du Tribunal Administratif du Québec, de la Cour du Québec, du Bureau des audiences publiques sur l'Environnement (BAPE) qui s'était penché sur l'aspect de la radioactivité et de cinq ministères fédéraux qui déclarent qu'il n'y avait pas d'éléments déclencheurs nécessitant leur intervention.

De plus, en 2001, Niocan a obtenu un bail minier du ministère des Ressources naturelles et son approbation des sites pour les infrastructures et le parc à résidus. Plus récemment cette année, en 2004, Niocan signait avec la municipalité d'Oka une entente d'acquisition de deux lots du site abandonné de St. Lawrence Columbium.

Une ultime démarche

Le 15 novembre dernier, lors d'une rencontre, le ministre de l'Environnement nous informait que son intention annoncée d'émettre le certificat en mai dernier demeurerait inchangée, mais qu'il nous imposait une dernière étape. Cette étape prendra la forme d'une étude visant à approfondir les connaissances sur l'eau du site de Niocan. Le mandat sera mené par le BAPE.

Nous avons exprimé au ministre notre vive exaspération à l'égard de la multiplication des exigences et des délais de son ministère au cours des dernières années. Pour sa part, le ministre estime que cette ultime démarche permettra finalement d'éliminer les dernières interrogations de certains à l'égard de l'intégrité environnementale de notre projet. Dans cette perspective, conformément aux discussions que nous avons eues au plus haut niveau, nous nous attendons formellement à ce que le certificat d'autorisation soit dûment émis au terme d'un rapport satisfaisant devant être complété par le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement et remis au ministre en mars 2005.

Nous avons un excellent projet qui s'intègre parfaitement à la philosophie de développement durable que semble adopter le gouvernement du Québec. La consommation du niobium est en croissance et la demande est conséquente. Nous souhaitons vivement partager avec vous tous d'ici peu les fruits des efforts déployés pour atteindre notre but ultime de produire du ferroniobium.

.../2

Propriété de fer de Grande-Baleine

Par ailleurs, dans le rapport de gestion du 3^e trimestre se terminant le 30 septembre et que vous pouvez retrouver sur notre site Internet, nous vous informons que Niocan a acquis une propriété de fer comprenant trois gisements de magnétite titrant en moyenne 36 % Fe et couvrant 8 665 acres.

Elle est située à 80 km à l'intérieur des terres du havre naturel en eau profonde de Manitounuk Sound, sur la côte sud-est de la baie d'Hudson, non loin de la rivière Grande-Baleine.

Des travaux intensifs d'exploration effectués pendant les années 1960 par le Groupe Little Long Lac (LLL), comprenant entre autres 92 sondages carottés, ont indiqué des ressources de 942 millions de tonnes longues.

Un échantillon en vrac de 28 tonnes fut prélevé et utilisé pour des essais métallurgiques à Lakefield. Selon les travaux de LLL, les ressources seraient exploitées avec un ratio de 0,38 stériles par tonne de minerai ; 383 millions de tonnes courtes de concentré titrant 67,1 % Fe seraient produites.

M. René Dufour, ingénieur de mines et président du conseil d'administration de Niocan, a dirigé de 1975 à 1978 des études de réévaluation des gisements et visant à définir ce que pourrait être le projet de leur mise en exploitation.

Il existe un renouveau d'intérêt envers les concentrés de fer ; les gisements de Grande-Baleine, compte tenu de leur qualité, sont susceptibles de combler les besoins accrus des aciéries à travers le monde.

René Dufour,
Président du Conseil d'administration et chef de la direction

RD/pd